



DELEGATION DU PERSONNEL GROUPE DE REIMS



15 décembre 2015

Vos représentants DP

Sur Reims Carnot

**Anne-Lise
MIKAELIAN**

**Anne-Charlotte
MISSANA**

**Cindie
MIL-HOMENS**

Franck SANTI et

Isabelle COLARD

Sur Château Thierry

**Thierry
CRESPILLE**

Au CHS-CT

**Anne-Lise
MIKAELIAN**

**Prochaine réunion des
délégués du personnel**



Le 14 janvier 2016

Faites nous remonter vos
questions

Vos représentants
toujours à votre écoute.

Les questions / réponses des réunions des délégués du personnel sont enfin en ligne sur Echonet Groupe de Reims.

Mouvements



- Sammy M. a quitté le groupe pour Annecy en tant que REBP.
- Eric VL a intégré le CAF.
- Karine C a pris ses nouvelles fonctions.

La direction nous informe avoir identifié 4 postes vacants pour lesquels des recherches sont en cours par voie interne ou par recrutement extérieur. Certains postes pourront être remplacés par des retours congés maternité.

Classification des CP

Cette question n'entre pas dans le cadre de compétence de cette instance.

Formation diplômante



Seul Florian P. est inscrit pour cette année dans la catégorie Bachelor Pro.

Accord Sénior



La direction va demander à la DR de communiquer sur cette procédure. Nous vous rappelons que l'accord Sénior sur le temps de travail a été prolongé jusqu'au 31/08/2016 (travail 80 % payé 90 % ou 50 % payé 66 %). Nos équipes restent à votre écoute pour de plus amples renseignements.



Entretien Professionnel

L'entretien professionnel de carrière est différent de l'entretien d'évaluation. Il aura lieu tous les 2 ans et sera formalisé par écrit au salarié par son GI et notifié dans Mydev.

Pour notre groupe, il reste 107 entretiens à notre RGRH à faire avant le 31/03/2016. Nous lui souhaitons bon courage...

2 grands thèmes y sont évoqués :

- l'évolution qui reprend le parcours du salarié et ses souhaits pour l'évolution future, la mobilité,
- et la formation qui reprend celle déjà effectuée et les besoins pour le poste en cours ou celui à venir.

On peut, bien entendu, parler rémunération lors de cet entretien mais cela n'apparaîtra pas dans le compte rendu.



Les frais de tenue de compte

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à compter du 01/01/2016, des frais de tenue de compte à hauteur de 2,50 € par mois seront prélevés sur les comptes des clients.

Les collaborateurs étant des clients....ils bénéficieront, malgré tout, d'une remise de 30 %. Ne seront pas impactés les clients BPF et PRIORITY.

Une « bienveillance » est possible suivant l'intérêt du client.

Pour notre Groupe, et nous parlons bien du Groupe de Reims, la direction a décidé de ne pas facturer les collaborateurs ayant un compte sur lequel est rattachée une carte affaire (et uniquement sur ce compte-là).

Projet One (Objectif Nord Europe)

Les CHS-CT n'ayant pas rendu leurs avis, la question est reportée au mois de Janvier.

Questions diverses



Prime pour Chalons

Le Directeur de Groupe s'était engagé à compenser les nuisances engendrées par les travaux par l'octroi d'une prime versée en novembre. Cela n'a pu se faire et le directeur ira présenter ses excuses aux collaborateurs en janvier.

Toute l'équipe CFDT vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos familles !

CFDT BNPP DR Est - RUE CHANZY 54000 NANCY - ACI Z08070D - TÉL 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
Nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

- Je souhaite recevoir des informations par email
- Je souhaite adhérer
- Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom :

e-mail : tél. :

